



Ville de Trets

Tél. 04 42 37 55 14



Trets, le 06 décembre 2017

Service Secrétariat Général.

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL **du 12 décembre 2017**

Approbation du PV du 20 octobre 2017.

Rapporteur :

- JC FERAUD : 1) Mise en conformité réglementaire du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;
- JC FERAUD : 2) Modification du tableau des effectifs : transformation d'emploi ;
- JC FERAUD/S. FABRE : 3) Vote des Budgets Primitifs 2018 : Commune ; service annexe du Cimetière ;
- JC FERAUD/S. FABRE : 4) Vote des taux d'imposition 2018 des taxes directes locales ;
- JC FERAUD/S. FABRE : 5) Approbation du dispositif des conventions de gestion relatives aux compétences de la commune de Trets transférées au 1er janvier 2018 et convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage eau et assainissement ;
- S.FABRE : 6) Créances irrécouvrables ;
- S. FABRE : 7) Autorisation relative à la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- D. ODDO : 8) Cession d'un terrain bordant la parcelle BV 126 – quartier les Vauds Ouest, route de Peynier ;
- JC FERAUD/D.ODDO : 9) Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- A. ISIRDI : 10) Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'année 2016 ;
- G. LUVERA : 11) Renouvellement d'adhésion au programme de Reconnaissance des Forêts Certifiées (PEFC) ;
- E. BERRENI : 12) Attribution de subventions aux coopératives scolaires ;
- V. PROVITINA : 13) Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental 13 dans le cadre du fonctionnement du pôle enfance-jeunesse pour l'année 2018 – crèches municipales ;

Questions diverses.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article I 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Rapporteur : M. le Maire

N°106/2017 en date du 25/10 : Emprunt de 1 500 000€ sur une durée de 12 ans au taux de 1,11% avec la Société Générale ;

N°107/2017 en date du 24/10 : Autorisation à la ville d'émettre un titre de 2 325,60€ contre M. Alain LETOILLE en dédommagement d'un préjudice subi (dégradation d'une caméra de vidéo-protection) ;

N°108/2017 en date du 18/10 : Autorisation au cabinet Huet-Bellenger-Blandin à représenter et défendre la commune dans l'affaire qui l'oppose à M. le Préfet des Bouches du Rhône (PRIF) et dont le montant des prestations s'élève à 1 200€ TTC ;

N°109/2017 en date du 26/09 : Contrat de maintenance avec la Sté CMT Grandes Cuisines pour assurer l'entretien des appareils de la cuisine centrale et des 6 offices pour un montant annuel forfaitaire de 7 227,60 €TTC ;

N°110/2017 en date du 19/10 : Autorisation à la SCP d'Avocats IAFA à rédiger un arrêté de retrait (installation des animaux sauvages) d'un montant de 240€ TTC ;

N°111/2017 en date du 03/10 : Convention avec le « Cercle St Michel » pour la mise en place d'un défilé pastoralier animalier le samedi 09/12 (durée 1h30) à travers la ville pour un montant de 1 320€ ;

N°112/2017 en date du 30/09 : Avenant n°4 au MAPA concernant « l'extension des installations de vidéo protection et de mise en cohérence avec les installations préexistantes » avec la SAS SPIE Citynetworks pour un montant de 8 480€ HT et de proroger le délai des travaux jusqu'au 31/10/2017 ;

N°113/2017 en date du 21/09 : Contrat de mission OPC « ordonnance pilotage coordination » pour le réaménagement et extension du boulodrome avec M. GUILBOT pour un montant de 3 320 € HT ;

N°114/2017 en date du 08/09 : Contrat avec « la librairie autour du livre représentée par Mme GRUET pour l'organisation et la prestation du festival BD des Remparts et des Bulles 10^{ème} édition le 25/11 au Château pour un montant de 2 000€ TTC ;

N°115/2017 en date du 04/09 : Contrat pour un entretien de la pelouse naturelle au stade de la Gardi avec la Sté Sport Méditerranée Entretien du 01/09 au 31/12/17 pour un montant de 6 715 € HT ;

N°116/2017 en date du 13/09 : Contrat pour la maîtrise d'œuvre architecturale concernant le projet de démolition de la salle des trois Collines avec M. LUVISON – Marseille- pour un montant de 5 650 € HT ;

N°117/2017 en date du 13/09 : Avenant n°1 au contrat concernant la mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une halle de tennis avec la SAS Verdi Ingénierie Med – Aix en Provence- pour un montant de 5 146 € HT ;

N°118/2017 en date du 22/09 : Contrat pour une mission G2PRO+G4 pour la réhabilitation de la station d'épuration avec la Sté ERG Géotechnique pour un montant de 12 855 € HT ;

N°119/2017 en date du 24/10 : Autorisation à la SCP d'Avocats IAFA à représenter et défendre les intérêts de la commune dans l'affaire qui l'oppose à la Sté Aqualter pour un montant de 3 600 € TTC ;

N°120/2017 en date du 11/10 : Contrat d'entretien pour les deux portes vitrées automatiques de l'Hôtel de Ville et des deux portes vitrées automatiques de la crèche la Libellule avec la Sté OTIS pour un montant annuel de 1 432,60€HT ;

N°121/2017 en date du 14/11 : Avenant au MAPA concernant les « travaux de construction d'un complexe de tennis et d'un club house sur le site de la gardi » sans incidence financière.

N°122/2017 en date du 13/11 : Accord cadre pour les « illuminations des fêtes de fin d'année 2017 » avec les entreprises :

Lot 1 : fourniture et location SAS Blachère Illumination – 24 236,95 € HT

Lot 2 : pose et dépose – Sarl Léon Brouquier – 13 880 € HT

N°123/2017 en date du 14/11 : Marché pour la « démolition de la salle des trois Collines » avec la Sarl Morin TP – Miramas- pour un montant de 62 112 € HT